

RÉCEPTION ET EXPÉDITION DES MARCHANDISES DANGEREUSES

Catégorie : 🚩 Pour atteindre la conformité en prévention

Durée : 2 heures

Clientèle : employés et superviseurs affectés à la réception, l'entreposage, l'expédition des marchandises dangereuses, caristes et acheteur

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques au terme de la formation, le participant sera en mesure de...	Contenu
1. Reconnaître les obligations légales associées au transport des marchandises dangereuses	1.1 Préciser le rôle et les responsabilités de chaque intervenant 1.2 Classifier les marchandises dangereuses selon les pictogrammes 1.3 Déterminer les indications de danger à apposer 1.4 Reconnaître les actions à prendre lors d'un cas de danger	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Portée de la formation : réception et expédition lors du transport routier sur le territoire canadien ▪ Le rôle et les responsabilités de chaque intervenant en vertu de la loi : destinataire, camionneur ou expéditeur ▪ Explication de la classification des dangers (classes primaires et subsidiaires) ▪ Principaux produits destinés ou expédiés par l'imprimerie qui sont légiférés au TMD ▪ Identification des contenants à l'aide des indications de dangers pour les petits contenants vs les grands contenants ▪ Identification du véhicule transporteur avec les plaques ▪ Actions à prendre en cas de rejet ou de danger imminent
2. Utiliser un document d'expédition	2.1 Vérifier la conformité du document d'expédition 2.2 Compléter le document d'expédition 2.3 Reconnaître les actions à prendre en cas de réception de marchandises non conformes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renseignements obligatoires en matière de documentation pour le transport routier ▪ Procédure à suivre lors de la réception et de l'expédition des marchandises dangereuses (guenilles, solvants, batterie de chariot élévateur, barils vides et retour de bonbonnes de gaz propane) ▪ Actions à prendre en cas de réception non conformes ▪ Limite de responsabilité lors d'un contrat clé en main